

VILLE DE CARCASSONNE

N° 25060

DECISION DU MAIRE

En application de la délibération du Conseil Municipal du 21 Decembre 2023
et de l'article L.2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

CLUB HOUSE CITÉ DES SPORTS- GRILLE TARIFAIRES

Les tarifs du club house de la Cité des sports ont été fixés par la décision n°25049 du 26 mars 2025. Cette dernière comportant notamment une erreur matérielle, il est nécessaire de l'actualiser.

La présente décision annule et remplace la décision n°25049 du 26 mars 2025.

Le Club-House de la Cité des Sports a été conçu en cœur de structure pour être un lieu de vie convivial, participant à l'animation du site et répondant aux besoins des différents clients et usagers de l'installation sportives et de leurs accompagnants.

Considérant que l'autorisation délivrée à la SAS Enjoy en date du 27 octobre 2023 a pris fin le 31 décembre 2024,
Considérant l'absence de propositions correspondant aux appels à projet lancés par la Ville pour assurer la continuité de l'exploitation du site,
Considérant l'insuffisance de l'initiative privée et la nécessité de maintenir en activité le Club-House du Service Public Industriel et Commercial de la CITE DES SPORTS de CARCASSONNE,
Considérant la décision de la Ville, face à cette situation de carence, de reprendre en gestion directe l'exploitation du Club-House,
Vu la décision n°25038 du 27 février 2025 (rendue exécutoire le 19 mars 2025) portant création de la régie de recettes pour des prestations du Club-House de la Cité des Sports.

J'ai décidé de fixer les tarifs des produits proposés par le Club house de la Cité des Sports tel que suit:

Produit	Tarif TTC
RESTAURATION	
<i>(les prix incluent les petits compléments d'usage : sel, poivre, corbeille de pain ...)</i>	
SNACKING (selon type panini, sandwich, croque monsieur...)	5,00
SNACKING (selon type panini, sandwich, croque monsieur...)	5,50
SALADE diverse	9,00
SALADE diverse	10,00
PLAT CHAUD divers	10,00
PETITE PLANCHE CHARCUTERIE/FROMAGE OU MIXTE	6,00
PLANCHE CHARCUTERIE/FROMAGE OU MIXTE	10,00
TAPAS (frites)	3,00
TAPAS divers	5,00
TAPAS divers	6,00
TAPAS divers	7,00
TAPAS divers	8,00
CREPES sucrée	2,50
CREPES parfum divers	3,00
GAUFRES sucrée	2,50
GAUFRES parfum divers	3,00
DESSERT divers	3,00
DESSERT divers	3,50
PATISSERIE diverse	2,50
SUPPLEMENTS divers restauration (type chantilly, frites, salade verte ...)	0,50
BOISSONS	
<i>(les prix incluent les petits compléments d'usage : sucrette, mignardise, fruits à coques, crackers ...)</i>	
BOISSONS CHAUDES	1,50
BOISSONS CHAUDES	1,60

BOISSONS CHAUDES	2,20
BOISSONS CHAUDES	2,50
BOISSONS CHAUDES	3,00
SODAS (33CL)	2,00
BIERE SANS ALCOOL (33CL)	3,00
BOISSONS NON GAZEUSES (33CL)	2,00
JUS DE FRUIT (20CL)	3,00
SIROP	1,50
EAU (bouteille 50cl)	1,00
BIERE selon marque (25cl)	2,50
BIERE selon marque (25cl)	3,00
BIERE selon marque (25cl)	3,50
PINTE selon marque bière (50cl)	5,00
PINTE selon marque bière (50cl)	6,00
PINTE selon marque bière (50cl)	7,00
VERRE DE VIN blanc/rouge/rosé - selon cuvée	3,00
VERRE DE VIN blanc/rouge/rosé - selon cuvée	3,50
VERRE DE VIN blanc/rouge/rosé - selon cuvée	4,00
VERRE DE VIN blanc/rouge/rosé - selon cuvée	4,50
VERRE DE VIN blanc/rouge/rosé - selon cuvée	5,00
BOUTEILLE DE VIN blanc/rouge/rosé 75cl - selon cuvée	14,00
BOUTEILLE DE VIN blanc/rouge/rosé 75cl- selon cuvée	15,00
BOUTEILLE DE VIN blanc/rouge/rosé 75cl- selon cuvée	16,00
BOUTEILLE DE VIN blanc/rouge/rosé 75cl- selon cuvée	18,00
BOUTEILLE DE VIN blanc/rouge/rosé 75cl- selon cuvée	20,00
BOUTEILLE DE VIN blanc/rouge/rosé 75cl- selon cuvée	22,00
SUPPLEMENTS divers boisson (type sirop, tranche citron...)	0,50

Des offres promotionnelles de type « HAPPY HOUR – un acheté/un offert » pourront être réalisées sur la bière et le vin (hors bouteille) par application d'une réduction de 50% sur tarif TTC du produit concerné.

Carcassonne, le 10 avril 2025

Le Maire,
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20250410-24173-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/04/2025

Publication : 18/04/2025